



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Incendie de forêt dans le secteur Chute-des-Passes Le préfet de la MRC du Fjord-du-Saguenay a effectué une visite

Saint-Honoré, le 16 juillet 2020 – Le préfet de la MRC du Fjord-du-Saguenay, M. Gérald Savard a effectué une visite du site incendié par le feu de forêt du secteur Chute-des-Passes ce matin.

Rappelons que 4 équipes d'inspecteurs de la MRC sont sur le terrain pour faire l'inventaire de l'état des chalets de villégiature. Depuis lundi le 13 juillet dernier, ce sont plus de 60 inspections qui ont été réalisées sur les 77 baux de villégiature qui sont à l'intérieur du périmètre du feu. Les inspections se poursuivront au cours des prochains jours.

Statistiques :

Type	Nombre
Inspections réalisées	60
Aucune perte	14
Perte totale (24 chalets)	24
Perte partielle	14
Terrains vacants brûlés	8

« C'est une scène difficile à regarder! Je tiens à rassurer les villégiateurs et leur dire que les employés de la MRC du Fjord-du-Saguenay sont sur place et qu'ils travaillent ardemment. D'ailleurs, deux sites de dépôt seront aménagés, ce qui facilitera le travail de nettoyage. L'ouverture est planifiée pour lundi et mardi prochains. Les renseignements seront communiqués aux villégiateurs touchés très rapidement », indique Gérald Savard, préfet de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

Notons que seulement les usagers concernés par l'incendie pourront utiliser ces sites.

La MRC rappelle que tous les travaux (rénovation, construction, etc.) nécessitent l'obtention d'un permis ou d'un certificat d'autorisation. Les demandes doivent être déposées à la MRC.

Comme mentionné dans le communiqué du MFFP et afin d'assurer la sécurité de tous, toutes les personnes souhaitant se rendre dans ce secteur doivent redoubler de prudence et éviter toute interférence avec les travaux de la SOPFEU.

- 30 -

Source :

Janick Gagné, conseillère en communication
MRC du Fjord-du-Saguenay
418 690-6113
janick.gagne@mrc-fjord.qc.ca